



MOTION POUR UN PORTAGE POLITIQUE PARTAGÉ DE LA FÉDÉRATION

proposée lors de l'A.G du 18/06/22

Echanger ► Imaginer ► Expérimenter ► Transformer



Contexte :

Dans le projet de Réseau 2018-2022, il est affirmé la volonté de repenser les formes et les espaces d'engagement pour permettre à un maximum de bénévoles et de professionnel-le-s du réseau de pouvoir s'impliquer dans le réseau, en fonction de leurs appétences et de leurs disponibilités, de trouver leur place, s'enrichir et contribuer à cette belle ébullition collective qu'est notre réseau.

En conformité avec cette ambition, nous expérimentons depuis 2020, à l'échelle de la Fédération, de nouveaux espaces et modalité de fonctionnement :

- **Multiplication de comités de projet thématiques autonomes**, ouverts à tous les bénévoles et professionnel-le-s, pour permettre la réflexion et la prise de décision, au plus proche des réalités de terrain ;
- **Le Conseil d'Administration est devenu l'Agora du Réseau**, un espace ouvert à tous, permettant le débat politique et favorisant l'émergence de projets et de lignes politiques, à partir d'un sujet en lien avec la quotidienneté des structures ;
- **Le Bureau est devenu le Groupe Moteur**. Il assure le pilotage global, la cohérence avec le projet de réseau et la gestion interne de la Fédération. Il est ouvert à tous les co-responsables élu-e-s à l'Agora Générale (ex Assemblée Générale).

Pour prolonger cette expérimentation, le Groupe Moteur propose avec cette motion, de nouvelles évolutions à partir de l'année 2022-2023.

Les évolutions à expérimenter sur l'année 2022-2023 :

1 - Créer un Conseil Politique de suivi global, où chaque structure du réseau doit être représentée.

Ce nouvel espace permet la réflexion autour des grandes lignes politiques de l'année, valide les orientations à court terme ayant un impact pour l'ensemble du réseau, et en assure le suivi.

Le Conseil Politique se réunit trois fois par an, avec la participation de l'intégralité des structures du réseau.

Chaque structure désigne en son sein, un référent (voire un suppléant), avec une vigilance de représentation majoritaire de bénévoles. Elle se doit d'être présente à ces trois rencontres. Toutes les conditions de facilitation à la participation doivent être mobilisées.

2 - Penser un système de correspondant (politique et technique) pour assurer le lien entre la Fédération et la structure.

Il s'agit de nommer dans chaque structure, un correspondant technique et un correspondant politique dont le rôle sera de fluidifier les liens entre les adhérents et la Fédération, en assurant la diffusion en interne des informations fédérales (*communications, informations sur les projets, productions et ressources...*).

Ces correspondants seront également des interlocuteurs privilégiés dans le partage d'information concernant la structure (*réalités de terrain, changements au sein de la structure...*).

3 - Donner aux acteurs la possibilité de piloter les comités de projet, accompagnés par un technicien fédéral.

Il s'agit de permettre à chaque acteur du réseau qui le souhaite, de pouvoir piloter avec le soutien d'un technicien fédéral, un des comités de projet thématique.

Chaque comité de projet thématique devra avoir un référent, issu du réseau.

Les modalités de l'investissement du référent au sein du comité de projet seront à affiner individuellement, en fonction de ses disponibilités et de ses appétences.



En conclusion

Ces trois propositions d'expérimentation sont le fruit d'une réflexion conduite dans le cadre de l'Apéro du Réseau du 5 avril, de la commission fédérale des directeurs du 9 mai et l'Agora du Réseau du 16 mai 2022. Validés en Agora Générale, elles s'expérimenteront dès septembre 2022.

Elles ont pour ambition de favoriser le foisonnement des espaces de réflexion et de partage de pratique, tout en permettant à chacun de prendre une place forte dans le réseau.

À noter, les lignes stratégiques élaborées au fil des réflexions des comités de projet, des commissions professionnelles ou bien encore des Agoras du Réseau sont suivis et partagés avec le Groupe Moteur. Elles peuvent selon leur importance alimenter le Conseil Politique.

Enfin, les modalités d'élection des administrateurs co-responsables restent inchangées pour la nouvelle année 2022-2023. À la validation de cette motion, ils siégeront, à l'Agora du Réseau et au Conseil Politique, pourront composer le Groupe Moteur lors de son élection.